

Procès-verbal
4^e rencontre du conseil d'établissement
13 juin 2023

Étaient présents : Patrick Chartrand, Julie Lanthier, Patrick Danis, Dominique Ricard, Michaël Tremblay, Annie Legault, Marie-Josée Dufort, Arianne Mantha, Véronick Ducasse, Marie-Ève Poirier, Jade Gaudreault Sabourin, Caroline Chénier, Brigitte Landry, Tina Levasseur

Absences : Nancy Genest, Martine Jolin

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

M. Danis constate le quorum et déclare l'ouverture de la rencontre à 18h49.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Danis demande s'il y a des points à ajouter.

Il est proposé par Dominique Ricard d'adopter l'ordre du jour pour la rencontre.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202223-220223-01

3. Adoption du compte rendu du 24 mai 2023

M. Danis demande aux membres s'il y a des questions ou des modifications à apporter quant au procès-verbal de la dernière rencontre du CÉ qui a eu lieu en mai dernier. Il n'y a aucune intervention.

Il est proposé par Brigitte Landy d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 mai 2023.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202223-220223-02

4. Suivi du compte-rendu du 24 mai 2023

Le projet « cour d'école » n'a pas été retenu par le ministère.

Mme Clermont n'était pas disponible pour venir rencontrer le CÉ.

Activité Diamant : Finalement, les rues ne pourront pas être fermées lors de l'activité prévue. Puisque la sécurité ne pouvait pas être garantie, il a donc été décidé de changer d'activité et de faire un Bingo-école. Toutefois, la récréation prolongée et les friandises glacées seront toujours offertes.

5. Parole au public

Aucun membre du public n'est présent pour prendre parole.

6. Points décisionnels

6.1 Prévisions budgétaires 2023-2024

On présente les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

CÉ 202223-220223-03

6.2 Résolution Attestation des montants reçus pour les mesures protégées 22-23

Le CÉ atteste que l'école a reçu les montants pour les mesures protégées.

Il est proposé par Tina Levasseur d'appuyer la résolution de l'attestation des montants reçus pour les mesures protégées. La proposition est appuyée par Marie-Ève Poirier.

CÉ 202223-220223-04

6.3 Résolution fonds à destination spéciale

Le solde du montant amassée lors de la levée de fonds de la vente de chocolat sera mis dans un fonds à destination spéciale. L'école souhaite utiliser cette somme pour la proposition de futures activités.

Il est proposé par Arianne Mantha d'appuyer la résolution pour les fonds à destination spéciale. Cette proposition est appuyée par Tina Levasseur.

CÉ 202223-220223-05

6.4 Règles du fonctionnement du SDG 2023-2024

On présente les règles et le fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Marie-Josée Dufort d'appuyer les règles et le fonctionnement du SDG. La proposition est appuyée par Arianne Mantha.

CÉ 202223-220223-06

6.5 Activités SDG 2023-2024

Présentation des différentes activités proposées par le service de garde pour l'année scolaire 2023-2024. Cependant, certaines ne sont pas encore confirmées.

Il est proposé par Véronick Ducasse d'appuyer les activités proposées par le SDG. Cette proposition est appuyée par Michaël Tremblay.

CÉ 202223-220223-07

6.6 Répartition des matières 2023-2024

Présentation de la répartition des matières pour l'année scolaire 2023-2024.

La répartition des matières est adoptée par Marie-Ève Poirier.

CÉ 202223-220223-08

6.7 Rapport annuel

Présentation du Rapport annuel du conseil d'établissement de l'école la Sablonnière pour l'année 2022-2023.

Le rapport est approuvé par Dominique Ricard et est appuyé par Danielle Bénard. CÉ
202223-220223-09

6.8 Activité de début d'année

L'école et l'OPP souhaiterait proposer une activité rassembleuse en début d'année. Une épluchette de maïs est la suggestion. Les parents seraient conviés à participer avec leur(s) enfant(s). Le 8 septembre est la date proposée.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202223-220223-10

6.9 Commanditaires BBQ

L'école a reçu d'autres commandites pour le BBQ.

- Ville de Gatineau
- Club entrepôt de Gatineau
- Hansel et Gretel
- Un, deux, trois, saute
- Mr Puff
- IGA Grenier, Fortin
- Uniprix Martin Bocage
- VR82
- Altitude Gym
- Tigre Géant
- Échelle du monde
- 1-877 Canette
- Frisson et Bonbons
- Mini-Putt
- Chocolat Favori

6.10 Campagne de financement Oliver's labels

L'OPP propose une nouvelle campagne de financement avec la compagnie d'étiquettes bilingue « Oliver's Labels ». Les parents recevraient un code pour commander des étiquettes pour les effets scolaires de leur enfant. L'école recevrait une cote de 20% sur chaque commande. L'école aimerait envoyer l'information pour ces étiquettes en même temps que la liste d'effets scolaires.

Approuvé à l'unanimité. CÉ 202223-220223-11

7. Point d'informations et de discussions

7.1 Plan de lutte pour contrer l'intimidation 2023-2024

L'école doit soumettre le plan de lutte au CÉ à chaque fin d'année scolaire. Il ne sera pas soumis ce soir, étant donné l'adoption de la loi 9 qui modifie les moyens mis en place pour contrer l'intimidation. Le nouveau plan de lutte sera déposé au CÉ d'octobre ou de novembre 2023.

7.2 BBQ

Le BBQ aura lieu jeudi le 15 juin. Les structures ont été commandées et l'OPP a reçu la liste des membres du personnel qui pouvaient être bénévoles.

8. Points du service de garde

On nous annonce 2 nouveautés pour la prochaine année scolaire. Un poste « classe principale » sera ouvert. Il s'agit d'une éducatrice qui épaulera la directrice du SDG. On connaîtra l'identité de cette éducatrice le 29 juin (journée de l'affectation).

Aussi, un projet éducatif du SDG devra être soumis au mois de décembre, en même temps que celui de l'école.

9. Point des membres du personnel

Personnel enseignant :

- Les brigadiers scolaires iront à Calypso le 19 juin.
- Les classes de 4^e et 6^e année ont terminé leurs évaluations de fin de cycle.
- Plusieurs activités auront lieu dans les prochains jours (concert, remise de certificats, Bingo-école, olympiades des petits, etc)
- Le préscolaire a accueilli les prochains élèves ainsi que leurs parents lors de la journée « portes ouvertes ».

Personnel professionnel :

- Les orthopédagogues ont terminé les rencontres avec les élèves. Elles sont présentement en évaluation et en bilan.
- L'école n'a toujours pas trouvé la deuxième orthopédagogue qui remplacera Karine Hugues jusqu'à son retour de son congé de maternité.

10. Points de la direction

Pour ce qui est de la clientèle, il n'y a pas de changement au niveau du nombre de classes pour la prochaine année scolaire. Seul le deuxième cycle sera touché par les surplus.

La formation des groupes a débuté aujourd'hui (13 juin) et un niveau sera libéré à chaque demi-journée jusqu'au 20 juin.

M. Chartrand sera directeur-adjoint à l'école du Cheval-Blanc à partir du 1er juillet.

Proposition pour augmenter la séance de 15 minutes

Adoptée par Tina Levasseur

CÉ 202223-220223-12

11. Mot du représentant au Comité de parents

M. Danis rappelle qu'il a envoyé les comptes rendus des dernières rencontres par courriel. Voici les points qui ont été discutés lors de la dernière rencontre du comité de parents.

- La protectrice générale de l'élève entrera en poste au mois d'août ;
- Transport : les négociations semblent être au point mort. Le gouvernement propose une contribution monétaire pour les écoles ainsi que pour les parents concernés ;
- Suivi en lien avec les plaintes envers les entraîneurs du sport-étude ;
- Projet de loi 9, plainte des civils ;
- Résolution sur les changements proposés par le CSSD ;
- Révision du budget du comité de parent. Un 1000\$ sera mis de côté pour le poste de secrétaire.

12. Représentant de la communauté

Il n'y a pas de représentant de la communauté.

13. Mot de la présidence

M. Danis remercie les membres du CÉ pour leur participation tout au long de l'année et il nous souhaite un bel été.

14. Mot de l'OPP – Campagne de financement

L'OPP remercie l'école d'avoir accepté les activités proposées. L'année prochaine, l'OPP aimerait solliciter les membres du CÉ pour proposer d'autres activités.

15. Varia

Il n'y a pas de points varia.

16. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h

Adopté à l'unanimité

CÉ 202223-220223-13